Les droits de l'homme dans le monde. Rapport annuel 1999-2000

2000/2105(INI) - 05/07/2001 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

En adoptant le rapport d'initiative de M. Matti WUORI (Verts/ALE, FIN) sur les droits de l'homme hors de l'Union, le Parlement européen soutient, dans les grandes lignes, la position exprimée par sa commision au fond (se reporter au résumé précédent). Pour rappel, l'Union européenne est invitée à faire du respect des droits de l'homme une priorité dans toute les activités communautaires, y compris la prévention des conflits, et à mettre au point des stratégies thématiques communes et ciblées, de sorte que le programme de travail de la Commission et du Conseil incluent systématiquement des chapitres définissant avec soin les politiques et actions visant à promouvoir les droits de l'homme et la démocratie. Ces stratégies devraient être composées de priorités annuelles bien définies et soumises à révision. Parmi les amendements adoptés en plénière, sur ce dossier, on citera tout particulièrement l'inquiétude du Parlement face à l'introduction d'un badge jaune devant être porté par les citoyens non musulmans en Afghanistan. D'autres amendements demandent en outre d'inclure le système discriminatoire des castes dans la déclaration et le programme d'actions de la conférence mondiale contre le racisme. L'absence d'actions des États membres visant à la cosignature d'une résolution sur la Chine lors de la récente session du HCR est regrettée. Le Parlement souhaite enfin que les violations des droits de l'homme en Tchéchénie soient portées devant la Cour européenne des droits de l'homme.